Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du Patrimoine Architectural

MODULE 2 : TECHNIQUES ET PRATIQUES DE LA CONSERVATION-RESTAURATION DES PEINTURES MURALES

PRÉSENTATION

Ce deuxième module met en pratique les techniques de conservation et de restauration des peintures murales : fixage et consolidation, dépose, applications sur supports, nettoyage et désinfection, traitement des lacunes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Lorsque nous décidons d'entreprendre la restauration d'une peinture murale, nous ne devons jamais oublier que nous travaillons sur un objet particulier, qui présente simultanément deux dimensions que nous devons toujours garder à l'esprit :

- la peinture murale est « l'apparence » d'un objet plus vaste : le bâtiment qui la supporte ;
- il s'agit d'une œuvre d'art.

Après une première approche abordée lors du premier module « Initiation à la conservation-restauration des peintures murales », l'objectif de ce deuxième module est d'aborder la mise en pratique des techniques de conservation et de restauration des peintures murales, dans une perspective d'approche globale.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- choisir et appliquer une technique de fixage et de consolidation adaptée ;
- décrire et réaliser les opérations de dépose d'une peinture murale à l'aide d'un facing ;
- choisir les matières d'un nouveau support selon les propriétés requises, et retirer le facing ;
- mettre en œuvre les techniques de nettoyage et de désinfection ;
- traiter les lacunes : retouche et recomposition des peintures fragmentées.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCÉ

Jour 1 - Fixage et consolidation (7 h)

Séquence 1 - Les fixatifs

Durée : 3 h 30

- Accueil et tour de table. Présentation du programme et des objectifs.
- Les propriétés des fixatifs.
- L'utilisation des fixatifs.
- Observations et retours d'expérience.

Séquence 2 – Mise en situation pratique

Durée : 3 h 30

- Mise en situation pratique : fixage et consolidation.
- Échanges et discussion.

Jour 2 – Le travail de dépose (7 h)

Séquence 3 – Le facing

Durée : 3 h 30

- Le facing : choix, techniques et utilisation.
- Description des opérations de dépose.

Séquence 4 – Mise en situation pratique

Durée : 3 h 30

- Mise en pratique des opérations de dépose.
- Échanges et discussion.

Jour 3 – Les applications sur supports (7 h)

Séquence 5 – Les nouveaux supports

Durée : 3 h 30

- Les propriétés requises et les solutions.
- Les matières utilisées.

Séquence 6 – Mise en situation pratique

Durée : 3 h 30

- L'enlèvement du facing.
- Mise en situation pratique.
- Échanges et discussion.

Jour 4 – Nettoyage et désinfection (7 h)

Séquence 7 – Nettoyage et désinfection

Durée : 3 h 30

- Le nettoyage.
- Observations et retours d'expérience.
- La désinfection.

Séquence 8 – Mise en situation pratique

Durée : 3 h 30

- Mise en situation pratique : nettoyage et désinfection.
- Synthèse et conclusion.

Jour 5 – Traitement des lacunes (7 h)

Séquence 9 – Retouche et recomposition

Durée : 3 h 30

- Techniques de retouche.
- Recomposition des peintures fragmentées.
- Éclairages.
- Présentation de peintures transposées.

Séquence 10 – Mise en situation pratique et synthèse

Durée : 3 h 30

- Mise en situation pratique : traitement des lacunes.
- Échanges et discussion.
- Synthèse et conclusion de la formation : évaluation pratique, QCM de fin de formation, fiche d'appréciation et remise des attestations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposés suivis de discussions.
- Vidéoprojections.
- Études de cas et visites sur site.
- Ateliers pratiques.

PUBLIC

Exclusivement les agents du ministère de la Culture (DRAC et UDAP).

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou justifier d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation pratique individuelle : mises en situation pratiques réalisées pendant la formation.

- Critère de validation de la pratique : travaux pratiques validés par le formateur.

QCM de fin de formation.

- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au questionnaire.

INTERVENANT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE

Restaurateur de décors peints.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

5 jours, soit 35 heures en centre.

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 à 14 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent : Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût pédagogique pris en charge dans le cadre d'une convention entre la DRAC PACA et l'École d'Avignon.

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon. Formation réservée aux agents des DRAC et des UDAP.

CONTACT

École d'Avignon – 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction moyen : 93 %. Moyenne annuelle des fiches d'appréciation de fin de formation.